

108

Le fixième jour du mois de septembre
mil huit cent quarante-deux, à huit heures du matin

No 18

ACTE DE NAISSANCE de Marie Anne Vitel
né le cinq septembre
à Cing heures du matin fille Legitime de
François Vitel
âgé de vingt huit ans, profession de marchand de lin
et de Françoise Allivier
âgée de vingt sept ans, profession de filandière
demeurant à Lanmebert

* Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

L'Enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe féminin
La déclaration de la naissance a été faite par François Vitel père de l'enfant
de vingt huit ans, profession de marchand de lin demeurant à Lanmebert

Premier témoin, Jean Allivier
âgé de vingt trois ans, profession de marchand de lin demeurant à Lanmebert

Second témoin, François Hervé Etella
âgé de vingt cinq ans, profession de cultivateur demeurant à Lanmebert

Lecture donnée de ce que dessus, les comparans et témoins ont déclaré ne sachant signer et s'interpellés avoir et tel

[Signature]

Constaté suivant la loi par moi Joséph. Le Guen
Maire et Officier de l'Etat Civil soussignant

[Signature]